



L'ANCRE ET LE PAPANGUE

LA REVUE DE L'AMICALE DES ANCIENS DU 2



N° 11

2^E SEMESTRE 2018



ÉDITO	1
LE MOT DU PRÉSIDENT	2
MOT DU CHEF DE CORPS	3
TÉMOIGNAGE D'ANCIEN	4-6
DÉCORATIONS	7
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	8-11
PARRAINS	12-13
DÉLÉGATION ÎLE DE LA RÉUNION	14-17
BULLETIN D'ADHÉSION	18
IN MEMORIAM	19
CHANCELIER	20
CONGRÈS 2018 UNP	21
DÉLÉGATION SUD OUEST	22



L'ANCRE ET LE PAPANGUE N° 11 - 2^e semestre 2018

Le bulletin de l'Amicale des Anciens du 2^e RPIMA
Association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
enregistrée à la sous-préfecture de Saint-Pierre sous le n° W9R2003897

Caserne chef de bataillon Dupuis – BP 386 – Pierrefonds
97457 SAINT-PIERRE CEDEX
La Réunion

Tél : 06 93 13 82 56

Courriel : ancre.papangue.redaction@gmail.com

Secrétariat : secretaire.national.nepassubir@gmail.com

Site internet : <http://www.nepassubir-amicale.fr>

Facebook :

<https://www.facebook.com/Les-Anciens-du-2e-RPIMA-311568218965291/>

Boutique en ligne :

<https://shop.spreadshirt.fr/boutiqueamicaleanciensdu2rpima?noCache=true>

IMPRESSION ET DIFFUSION

CCB CREATION

58, rue de Roumanie, ZA du Danemark - CS 85818
72058 Le Mans Cedex 2

RÉDACTION

Directeur de publication : Général (2S) Jean-Constant Brantschen

Comité de rédaction :

Général (2S) Jean-Constant Brantschen, COL (R) Jean-Luc Roeder,
LCL @ Georges Bartoli, LTN (h) Michel Barjolin, MAJ @ Serge Janson,
M. Paul Cheyrouze, M. Yvon Pinardon, M. Paul Villatoux, M. Jean-René Didier
M. Pierre Cournac, Mme Fernande Bassire, M. Jean-Louis Tirano,

Responsable de la mise en forme du contenu éditorial : M. Paul Villatoux

MAQUETTE ET MISE EN PAGE : Walter Janson

LÉGENDE DE LA PHOTO DE COUVERTURE :

PHOTO DE GROUPE À L'ISSUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LE 11 JUILLET 2018.

AVERTISSEMENT

Les points de vue et opinions exprimés dans ce bulletin sont ceux des auteurs signataires et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Association qui ne procède à aucune forme de censure mais s'attache à observer scrupuleusement une stricte neutralité politique et religieuse tout en autorisant tous ses membres, à titre strictement individuel, de s'engager où bon leur semble.



GÉNÉRAL (2S) JEAN-PAUL RAFFENNE

Bio express :

- Saint-Cyr – promotion Lt-Col DRIANT (65 – 67)
- 8^e RPIMa 68/70 et 74/76
- Tchad 6^e CPIMa 70/72 et ETAP 72/74
- EM 11^e DP 78/81 (dont Liban)
- ESG 83/85 et IHEDN 92/93
- Djibouti 85/87 (C2)
- 2^e RPIMa 76/78 et 88/90 (CDC)
- Etats-Unis 90/92 (Kansas) et Washington 94/96
- OTAN Sarajevo 96/97 et Rome 2002/2005
- EMA 97/2000 Sous-Chef Relations Internationales
- Bruxelles 2000 :2001 (création défense européenne)
- Garmisch-Partenkirchen 2005/2009 (Marshall Center USA)



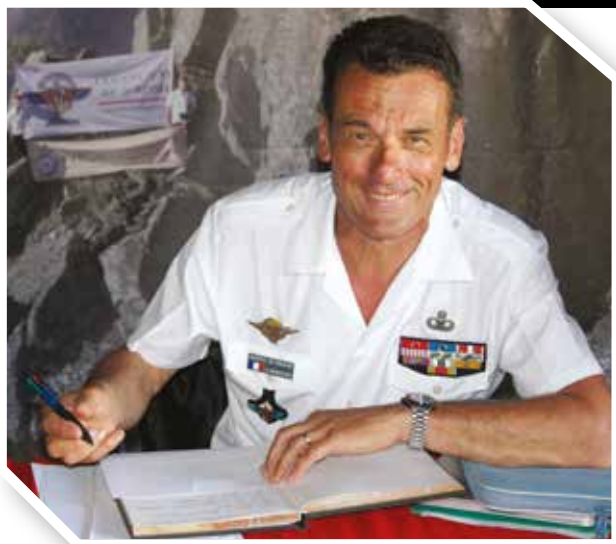
Comment choisir dans cette masse de souvenirs et d'anecdotes nés de 3 affectations au 2 (commandant d'unité tournante – OSA – Chef de Corps) ? A la réflexion, je choisirai le thème des zones de saut.

Se rappelle-t-on encore le temps où, passant par les Plaines avec nos vieux Simca pour aller embarquer à Gillot nous sautions à 3 par porte et par passage en Nord 2501 dans le champ de cailloux qui jouxtait le petit aérodrome en herbe de Pierrefonds ? Pour tenter d'améliorer les choses le Régiment multiplia alors les zones de saut : la Plaine des Cafres, le Volcan ou divers champs de cannes, juste après la coupe (hauts de St Paul, Sainte-Marie...)

Puis ce fut l'obtention de la zone de saut du Golf. Quelle amélioration ! Mais elle était encore bien courte pour nos Transall et bien proche de la mer et de la route nationale dont le projet de passage à 4 voies m'inquiétait comme Chef de Corps. Ce fut le feu dans les hauts de St-Paul qui nous sauva. En effet, ayant engagé le Régiment en entier pendant 15 jours en soutien des pompiers et sur réquisition préfectorale, nous gagnâmes la bataille du feu... sans doute plus par la disparition du vent que par notre action. Mais nous avions paraît-il sauvé des plantations rares de tamarins des hauts, repiqués à grands frais par l'ONF. Le directeur de cet office, au cours du cocktail de « victoire » à la préfecture, se répandant en remerciements pour l'action des Paras qui avaient sauvé quelque chose qui était à ses yeux exceptionnel, me demanda « que puis-je faire pour vous ? ». Je lui répondis alors « donnez-nous l'autorisation d'agrandir notre zone de saut dans la forêt de l'Etang-Salé ».

C'est ainsi que, grâce aux feux des hauts de St-Paul, nous avons pu sauter en sécurité, à 15 par porte et par passage sur GOLF.





AG 2018

CHERS AMIS,

Déjà la fin de l'année 2018 ! A nos âges, le temps fuit à tire d'ailes... Il y a presque quatre mois, notre Amicale tenait son assemblée générale à la Réunion, profitant de la passation de commandement entre le Colonel MURAT et le Lieutenant-colonel (TA) BRUNET et des cérémonies du 14 juillet pour densifier un séjour bien rempli. Je tiens, au nom de tous ceux qui ont eu le bonheur de vivre ces événements mais aussi de l'ensemble des membres de l'Amicale, à remercier très chaleureusement les personnels de la DIDLR qui se sont investis de façon remarquable dans l'organisation et le déroulement de nos activités. Ils devraient avoir le temps de « souffler » avant la prochaine....

Cette année 2018 a vu, en juillet, le baptême de la 57^e promotion de l'EMIA qui porte le nom de Général Le BOUDEC et, le 20 mars 2019, la 331^e Promotion de l'ENSOA sera baptisée Promotion SCH Emmanuel CONSTANTIN de MAGNY, ce qui explique que j'aie proposé de tenir notre prochaine Assemblée Générale à Saint-Maixent, le lendemain de la remise des galons de sergent à cette promotion.



Ces deux parrains sont des anciens du 2^e RPC/2^e RPIMa et vous trouverez dans ce numéro quelques informations sur leur carrière prestigieuse.

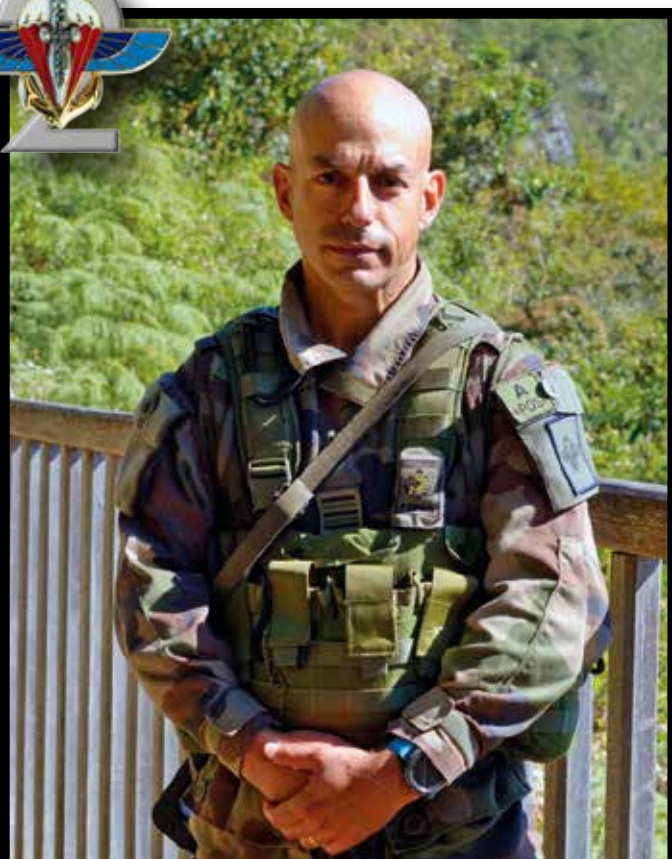
Enfin, comme je l'avais laissé entendre en 2017 et annoncé officiellement lors de notre dernière AG, arrivant au terme d'un second mandat de président, je ne renouvellerai pas ma candidature en 2019. J'ai particulièrement apprécié d'être à votre tête pendant ces six années et la charge de travail n'a rien d'insupportable au regard des satisfactions en retour. Mais il faut laisser la place à du « sang neuf » pour faire évoluer une Amicale qui ronronne.

En outre, le mandat du Conseil d'Administration s'achève également en 2019. Vous ne serez donc pas surpris de recevoir, en début d'année, un appel à candidature pour le poste de Président, mais aussi des différents responsables du CA, afin que nous puissions établir l'Ordre du jour de l'AG 2019 de façon réglementaire.

J'encourage donc celui ou ceux qui souhaiteraient reprendre le flambeau (Président national et membres du CA) à ne pas hésiter à se porter candidat. Pour ce qui me concerne, je me tiendrai ensuite « en réserve » pour soit m'effacer complètement afin de ne pas brouiller l'image du futur président, soit aider, dans la mesure de mes moyens, celui qui aura été élu.

GÉNÉRAL (2S) JEAN-CONSTANT BRANTSCHEN





Le lieutenant-colonel (TA) Daniel Brunet.

Mes chers anciens,

Le 9 juillet dernier, les rênes du 2^e RPIMa m'étaient confiées par le général Eric VIDAUD. Quasi simultanément, l'amicale des anciens du 2 (AA2) tenait son assemblée générale. Nombreux étaient les anciens qui avaient fait le déplacement pour participer à ce moment important de la vie d'une amicale, d'autant plus que la section réunionnaise de l'amicale avait aménagé un programme particulièrement attractif pour permettre aux invités de redécouvrir l'ambiance originale de notre île et ses paysages si ensorcelants.

La concordance de ma prise de commandement avec la présence massive d'amicalistes a donné une saveur particulière à mes débuts à la tête du 2^e RPIMa. D'emblée j'ai pu me rendre compte que l'AA2 faisait partie des forces vives de notre régiment et que leur soutien à notre belle unité serait inconditionnel et solide. J'avoue avoir été impressionné par une telle mobilisation et forme le vœu de vous revoir régulièrement à nos côtés lors des nombreuses échéances qui jalonnent notre quotidien.

Des échanges que j'ai pu tenir avec les uns et les autres, j'ai pu mesurer à quel point votre expérience pouvait encore inspirer nos actions, dans un contexte où les contraintes qui pèsent sur les ressources nous imposent pragmatisme et simplicité. C'est pourquoi, je reste convaincu que les liens traditionnels qu'entretient une amicale avec les unités d'active méritent d'être renforcés. J'ai à ce sujet quelques idées précises que je soumettrai prochainement au pré-

sident de l'amicale et qui visent à développer nos échanges et à mieux faire connaître et reconnaître nos anciens par les plus jeunes.

Le 2^e RPIMa est aujourd'hui composé de près de 460 militaires et civils, appuyés par plus de 185 réservistes, remplissant des missions permanentes et entretenant leurs savoir-faire au travers d'un entraînement soutenu. Ces « paras » sont issus du 3^e RPIMa, du 8^e RPIMa et du 1^{er} RPIMa mais également d'autres unités. Certains sont en mission de courte durée tandis que d'autres sont permanents. Cette hétérogénéité est à l'origine de la richesse du régiment mais peut aussi, par moment et notamment lors du plan annuel de mutation, être le facteur de déstabilisations et d'hésitations. Tout l'enjeu consiste alors à créer un esprit de corps à partir de cette mosaïque car comme vous le savez, seule la cohésion d'une unité lui permet de surmonter les défis et d'être efficace dans la bagarre. Dans ces moments-là, disposer de repères peut s'avérer très utile. Vous faites partie de ces repères ! Grâce aux liens que vous avez tissés dans la durée avec le 2^e RPIMa, vous participez au maintien de la cohérence dans un régiment où le changement régulier d'équipes peut facilement engendrer une perte de mémoire. Nous vous en sommes reconnaissants et sachons pouvoir compter sur votre engagement à nos côtés pour préserver l'état d'esprit qui anime cette belle unité.

Le 2^e RPIMa c'est aussi plus de 180 familles qui cherchent à s'intégrer dans le tissu social réunionnais. Vous-même y êtes déjà profondément ancrés. Présents dans les secteurs du tourisme, du BTP, de l'éducation, des services, des milieux associatifs mais également politiques, vous représentez le trait d'union qui permet à chacun de nous de mieux se fondre dans son environnement à son arrivée. Les liens entre l'amicale et les familles ne sont pas spontanés mais chacun gagnerait à réaliser les efforts pour se rapprocher de l'autre.

À l'heure où je lance le régiment sur les rails qui seront les siens pendant les deux prochaines années, je tenais à vous assurer de notre considération pour les années passées à servir votre pays et pour le temps que vous consacrez aujourd'hui à entretenir la mémoire du glorieux passé de ce jeune régiment. Les nouvelles directives en matière de sécurité et de protection conjuguées à la fermeture de mess au Parc des Casernes nous ont conduit à nous resserrer sur Pierrefonds et nous ont partiellement coupé de l'extérieur. Vous pourriez avoir le sentiment que nous sommes devenus moins accessibles, ce que je peux comprendre. Sachez que les impressions sont trompeuses et que vous êtes toujours les bienvenus à la caserne CBA Dupuis qui est également votre quartier. À chaque fois que vous franchirez les tourniquets métalliques et froids du poste de sécurité, vous trouverez derrière la chaleur d'un accueil que nous serons ravis de vous réserver. Nous savons tous pouvoir compter sur notre amicale. Soyez persuadés en retour que notre soutien vous est acquis.

Ensemble, nous saurons mieux résister et « ne pas subir ».

LCL (TA) DANIEL BRUNET

DU PITON DES NEIGES AU GRAND BARA

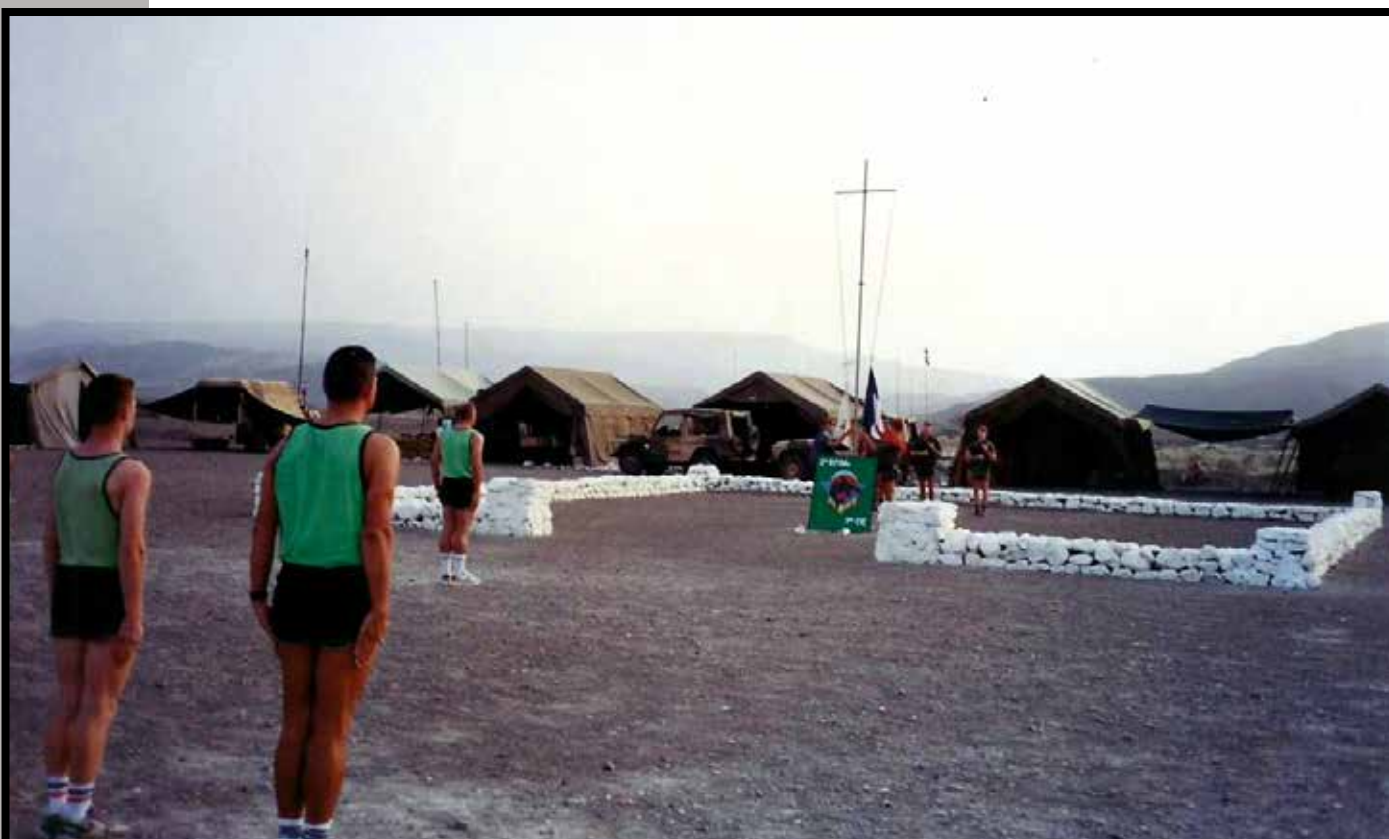
Samedi 24 juillet 1993, la 1^{ère} compagnie décolle de Gillot.

Banal pour les Verts ?

Non, car aujourd'hui l'avion est blanc, marqué COTAM et il ne s'agit pas d'aller, comme d'habitude, s'entraîner ou intervenir à Mayotte ou à Moroni.

Pour la première fois depuis Bizerte le régiment est engagé en opération hors de sa zone d'action du sud de l'océan Indien, à Djibouti dans la Corne de l'Afrique.

La mission sera, dans le cadre de l'opération Iskoutir, de faire respecter le cessez-le feu entre les troupes gouvernementales et celles du Front pour la Restauration de l'Unité et de la Démocratie (FRUD). Ce conflit est un des avatars de la difficile coexistence des Afars et des Issas au sein de cette jeune République de Djibouti proclamée, à l'occasion de son accession à l'indépendance, seize ans auparavant, le 27 juin 1977.



Cérémonie matinale des couleurs au poste de Yoboki.

MONTÉE EN PUISSANCE

Banal pour une compagnie de para-colos professionnels (la conscription n'est pas encore suspendue) ?

Certes, cependant quelques particularités de la compagnie compliqueront la montée en puissance et la projection.

Les structures de la 1^{ère} tout d'abord, ne correspondent pas au format demandé, celui d'une unité «classique» à quatre sections de combat et une de commandement.

Rappelons que les Verts sont la seule compagnie des FAZOI entièrement composée d'engagés en «séjour» (aujourd'hui on devrait dire «mission de longue durée») et la seule compagnie de l'Armée de Terre comptant, aux côtés de la commandement et de trois sections de combat, une section d'éclairage et de renseignements (SER) sur

P4 et une section spécialisée articulée en un groupe CRAP (Commando de Recherche et d'Action dans la Profondeur = «chuteurs ops») et un groupe spécialisé dans l'action maritime (SPEMER) doté d'embarcations semi-rigides.

Ce sont au total 172 personnels issus des 1^{er}, 3^{ème} et 8^{ème} RPIMa.

Il suffirait alors de former une section de marche avec la SER et la section spécialisée.

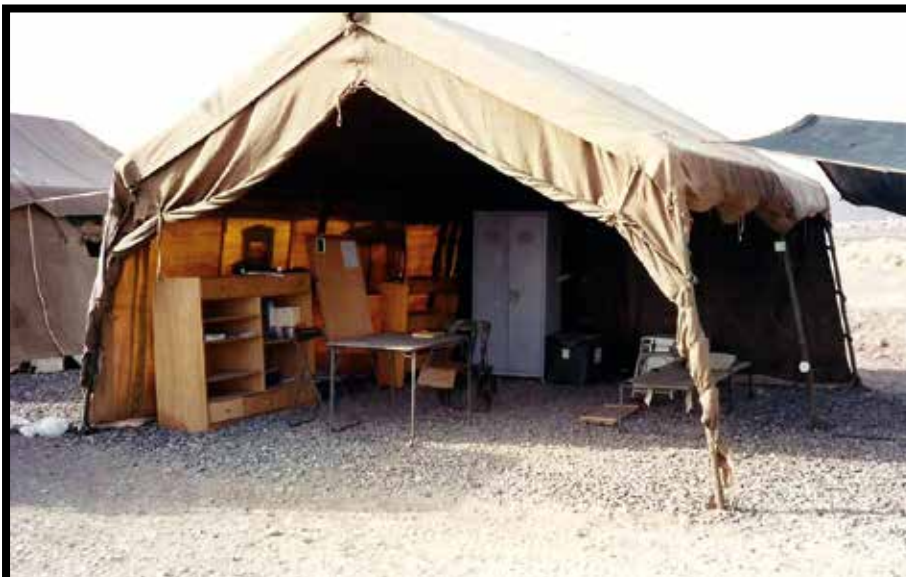
Pas si simple car cette absence estivale de quatre mois au moins intervient en plein PAM qui, à cette époque, s'étend de mai à octobre pour les sous-officiers et les officiers et ... sur les douze mois de l'année pour les militaires du rang.

Choix douloureux bien sûr qui conduira à laisser la section spécialisée s'entraîner à La Réunion tandis que la quatrième section

sera formée à partir de la SER et des engagés de la section de mortiers de 81 mm de la CCAS.

Leur intégration sera aisée puisque les entraînements avec la compagnie sont fréquents.

De plus leur chef, l'adjudant-chef Adrien LUCIANI, viendra prendre le commandement de Vert 3, le capitaine LORBLANCHES terminant son séjour. A son arrivée sur l'île quelques semaines après le départ de la compagnie, son successeur, le capitaine QUATREPOINT, démontrera que les facultés d'adaptation de la colo ne sont pas un vain mot en prenant le commandement de la base arrière d'une unité qu'il n'a jamais vue. Enfin pour finir de parfaire le dispositif certains, comme l'adjudant JACOBÉY nouvellement affecté comme chef de Vert 5, passeront pratiquement directement de l'avion



Le bureau-chambre du CDU au poste de Yoboki.

d'Air France qui les amenait à La Réunion à celui du COTAM sur le tarmac de Gillot, laissant la famille attendre sa caisse maritime à Saint-Pierre ...

Il fallut d'ailleurs, après des mois de démarches, l'intervention du chef de corps, pour que le CTAC 591 comprenne que ces personnels étaient bien affectés aux FAZOI en séjour et les régularise.

DJIBOUTI, LA LÉGION, LA MISSION ...

A son arrivée la compagnie remplacera une des unités des Forces françaises à Djibouti (FFDJ) engagées en Somalie dans le cadre de l'ONUSOM II et deviendra donc pour quatre mois la 3^{ème} compagnie de la 13^{ème} DBLE. Rappelons qu'à cette époque les unités tournantes de la «régulière» ne sont pas encore habituelles à la Légion et singulièrement à la 13.

Cependant, «accueil légion», «esprit colo», souci mutuel de respecter et d'adapter si nécessaire les spécificités respectives et démonstration, sans forfanterie, du professionnalisme des paras colos permettront



ISKOUTIR, insigne cie dessiné par le CNE BERNIER

une intégration/cohabitation qu'il est permis de qualifier, avec vingt-cinq années de recul, d'exemplaire.

Exemple parmi d'autres qui conforta l'estime réciproque, la sollicitation de la compagnie, quelques heures après son arrivée, pour la construction d'un lazaret de fortune au profit de l'état djiboutien aux prises avec une épidémie de choléra.

La tradition de bâtisseurs des légionnaires et celle des marsouins se rejoignent dans la chaleur et la poussière du chantier.

Très rapidement la mission est prise en compte.

Relevant la compagnie tournante du REP un détachement (section renforcée et un élément de commandement aux ordres du CDU ou de l'OA) s'installera dans un poste implanté aux portes de Yoboki. Cette localité est située à une centaine de kilomètres à l'ouest de Djibouti près de la frontière éthiopienne là même où les forces françaises arrêteront la progression de 30 000 réfugiés éthiopiens lourdement armés (opération GODORIA).

A cette époque de l'année, et bien loin de la douceur de l'hiver austral réunionnais, la température atteint 40° la journée mais, et c'est là le plus contraignant, ne diminue que très peu durant la nuit.

Même pour des marsouins habitués aux climats désertiques ces conditions se révéleront particulièrement éprouvantes pour les organismes.

Patrouilles, renseignement de terrain, contact avec la population, lien étroits avec les autorités civiles et militaires locales contribueront à remplir la mission de surveillance du respect du cessez le feu.

Elle s'accompagnera d'un volet humanitaire visant à protéger les civils contre des exactions et à apporter une assistance aux po-

pulations dans les domaines alimentaire et médical.

A mi-mandat le déplacement du poste 50 km plus au sud à DIKHIL constitua une opération logistique complexe. Les armatures des tentes 56, par exemple, devenaient tellement brûlantes au fil de la journée que l'on ne pouvait plus les manipuler.

Ensuite il fallut créer un poste digne de marsouins sur un site de cailloux brûlés par le soleil : douches, cuisine, terrain de sport, place d'armes et, bien entendu, emplacements de combat.

Tandis que le commandant d'unité et son fidèle adjoint, le capitaine BERNIER se relèvent à Yoboki, les sections aux ordres de leurs chefs, le lieutenant BERTHOMIEU, l'adjudant-chef LUCIANI et les adjutants CRESPIN et JACOBÉY, vont donc alterner les séjours en poste, l'entraînement et, bien entendu, le service à Djibouti.

DES POSSIBILITÉS D'ENTRAÎNEMENT EXCEPTIONNELLES

Ce domaine de l'entraînement mérite de s'y attarder car le territoire disposait d'opportunités exceptionnelles qui seront évidemment saisies et contribueront, avec la mission opérationnelle, à rendre au régiment une compagnie encore mieux entraînée et encore plus forte.



Devant les couleurs au poste de Yoboki.





On fête Bazeilles !

Le terrain tout d'abord, plus chaud et plus sec mais moins verdoyant et moins escarpé que Bourbon, constitue un cadre difficile et exigeant, qui rappelle très vite à l'ordre l'imprudent, le faible ou l'incompétent.

La diversité des moyens ensuite tant pour les matériels (blindés, artillerie, bâtiments de la Marine, hélicoptères de manœuvre et avions de chasse) que pour les infrastructures (CEC d'Arta, complexe de tir de Miryam) qui sont proches, disponibles et à disposition d'un faible nombre de demandeurs potentiels.

Les nombreux entraînements verront leur aboutissement dans un «exercice compagnie autonome interarmées», modestement

baptisé OVERLORD 93, avec héliportage, transit maritime, saisie de plage par CTM, appui chasse et manœuvre finale à tir réel. De quoi faire rêver bien des commandants d'unité en 2018 ...

La richesse des ressources disponibles, enfin, peut-être plus difficile à imaginer aujourd'hui, qui fait que les dotations, en munitions par exemple, sont incomparablement plus importantes ici.

La compagnie disposera ainsi du poste de l'escadron de la 13 à OUEAH pour conduire un stage «équipes de pièce mitrailleuse» pour une vingtaine de stagiaires, dont trois légionnaires, qui tireront en une semaine l'équivalent de la dotation annuelle en cartouches de 12,7 de la compagnie à La Réunion.

Bien sûr la compagnie pourra poursuivre son entraînement au saut grâce aux moyens locaux. Si, dans ce domaine, La Réunion permettait des activités denses il sera cependant possible d'organiser ici un challenge compagnie de précision d'atterrissage en automatique par groupes pour la Saint Michel ...

RETOUR PAYS

C'est donc une compagnie à la fois soudée, aguerrie, entraînée et fatiguée qui retrouve Saint Pierre fin novembre.

La réarticulation, l'intégration des personnels de la base arrière qui n'avaient jamais vu la compagnie, sans oublier l'ouverture de la caisse maritime pour certains et, bien entendu, la reprise rapide du service et de l'entraînement n'ont cependant pas chassé les images que chaque parachutiste a rapporté de cette mission originale, innovante (dans le contexte de l'époque) et enrichissante tant humainement que professionnellement.

Cette dernière formule n'est pas une expression toute faite, un peu creuse.

La preuve en sont les images, les impressions qui, vingt-cinq ans après, sont revenues intactes et si émouvantes à l'occasion de l'écriture de cette «z'histoire longtemps».

La fierté quotidienne de voir les paras conquérir simplement, naturellement, l'estime du commandement et de leurs pairs. L'intégration au monde légionnaire, les pots de départ «avec ou sans musette» ritualisés et codifiés, la tenue de sortie djiboutienne «TDF short» fournie au CDU, la ligne peinte au sol à 6 pas du bureau du CDU ...

Les thermos de thé au lait partagés quotidiennement avec les autorités civiles et militaires de Yoboki juste à l'heure d'arrivée du khat (tout échange étant illusoire avant ou trop longtemps après) et qui font regretter le thé vert de l'ouest de l'Afrique.

Bazeilles en poste ... la sonnerie du clairon, la lecture des combats et l'hymne, seuls et cernés par un désert de cailloux encore brûlants dans la nuit.

Bazeilles en poste ... les chants conduits par le caporal Boschi, la guitare tahitienne et bien évidemment le solo de batterie (de circonstance et donc de cuisine) du capitaine Bernier.

Mais, en cette fin d'année 1993, l'heure n'était pas encore à la remontée du Mékong, les Verts étaient entrés dans le cycle opérationnel de l'Armée de Terre, ils pouvaient être engagés au Rwanda dans l'opération Turquoise six mois plus tard.

LIEUTENANT-COLONEL (ER) XAVIER GAUME
Commandant la 1^{ère} compagnie 1992-1994

LCL (ER) XAVIER GAUME



Entré en service le 1er septembre 1977 comme engagé volontaire sous-officier au titre de l'Ecole nationale des sous-officiers d'active de Saint Maixent avec l'option Troupes de Marine, le Lcl (er) Gaume sert tout d'abord comme chef de groupe à la 1^{re} Compagnie du 8^e RPIMa jusqu'en 1982, régiment qu'il retrouve en 1985 comme chef de section.

Il effectue son temps de commandement d'unité élémentaire à la 1^{re} compagnie du 2^e RPIMa de 1992 à 1994 et c'est à la tête de cette compagnie qu'il «inaugure» un cycle faste pour le régiment puisqu'il part pour l'opération Iskoutir (il y sera relevé par la 2^e compagnie d'appelés réunionnais, commandée par le Cne Lipère) et que, en juillet 1994, son successeur emmènera la compagnie dans le Kivu, pour participer à l'opération Turquoise.

S'ensuivent alors pour lui de nombreuses affectations et opérations (Carcassonne, Libreville, Dakar, Bamako...). Après avoir été commandant en second du RMT (Régiment de Marche du Tchad), il termine sa carrière, essentiellement parachutiste, comme Délégué militaire départemental adjoint au Mans, en 2016.

Il fait maintenant partie de la réserve opérationnelle.

Pour la petite histoire, il faut noter qu'il a servi deux fois sous les ordres du Président de l'Amicale de 1980 à 1982 et de 1992 à 1994.

MÉDAILLE DES TDM

Les Amicalistes dont les noms suivent ont été retenus par le Conseil d'Administration pour recevoir la Médaille des Troupes de marine :



1^{ER} SEMESTRE 2018

PINARDON Yvon
DAL MAS Aldo
MIDOU Claude
AMPLE Jean Marc
THOMAS Thierry

2^E SEMESTRE 2018

Michel RUIZ (Père)
Jean-René DIDIER
Alix BOYER
Carle FREGENCE



Le Président et le CA leur adresse leur plus sincères félicitations.



Le président décore Thierry Thomas.



Le président décore Jean-Marc Ample.



Le président décore Alix Boyer.



Le président décore Carl Fregence.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Chers amis,

En mars 2013, notre Amicale était créée. En juillet de la même année, j'en devenais Président. Un peu plus de cinq ans déjà ! Et, ENFIN, la première AG à la Réunion !

Je voudrais vous dire ma joie immense. Tout d'abord d'être ici, dans cette belle île qui a été ma première et ma dernière affectation para en régiment. Ensuite de me retrouver au sein de notre beau 2^e RPIMa. Enfin et surtout d'être au milieu de vous tous qui, au quotidien, êtes au plus près du régiment et le soutenez concrètement.

Car la vocation d'une Amicale de régiment d'active est bien, entre autres, d'être aux côtés de son régiment, dans la joie comme dans la peine. Certes, la force d'une Amicale réside dans l'ensemble de ses adhérents et tous ne peuvent pas être ici à la Réunion. Mais ils sont importants eux aussi.

Vous le savez, ils sont dispersés de Tahiti à la Réunion en passant par la métropole, la Grande Bretagne et les Pays Bas. Autant dire qu'il n'est pas facile de les réunir, quel que soit le lieu choisi. Et c'est encore plus difficile ici !

Mais il m'a semblé important, après 5 ans, de tenir une assemblée générale à la Réunion, où vous représentez la plus forte concentration d'adhérents et où vous êtes l'incarnation de l'ensemble de l'Amicale auprès du 2.

Je voudrais remercier du fond du cœur tous ceux qui se sont sentis impliqués dans l'organisation et le déroulement de cette AG. Au premier chef, ceux qui m'ont accompagné depuis la métropole, et je n'insisterai pas sur ce que cela représente. Je pense en particulier à Elvire et au général Salvan, notre président d'Honneur.

J'ai bien sûr une pensée pour ceux, nombreux, qui auraient aimé être présents mais que diverses contraintes, dont l'âge ou la maladie, ont retenu en métropole.

Ma gratitude va également à ceux et celles qui, sur place, se sont investis pour faire que ces quelques jours soient un souvenir inoubliable. Ils se connaissent et, de peur d'en oublier certains, je ne les nommerai pas. Qu'ils soient remerciés en la personne du Délégué IDLR, notre ami Jean-Louis.

Je remercie également le 2^e RPIMa et ses chefs de corps, Fabrice Murat qui vient de partir et à qui je souhaite « bons vents » et Daniel Brunet, qui est le patron maintenant et nous accueille dans SON régiment et à qui je souhaite le meilleur pour ces deux ans à venir. Pour eux aussi, notre présence est source de contraintes diverses et je remercie au travers d'eux, tous les personnels qui ont été ou seront mis à contribution pour le succès de cette réunion, qu'ils soient affectés au régiment ou dans d'autres organismes tels que le GSBDD, incontournable comme nous le savons tous.

Je n'aurai garde d'oublier de remercier les autorités militaires et civiles, et le COMSUP, le général VIDAUD en premier chef, qui nous a fait l'honneur d'adhérer à l'Amicale et d'être présent hier soir, de leur accueil lors des différents événements et cérémonies patriotiques de notre séjour.

Je l'ai dit d'entrée de jeu, l'Amicale est entrée dans sa 6^e année d'existence. Après des débuts prometteurs, il me semble, à mon grand regret, que la dynamique s'essouffle ! Prenons le cas particulier de la DIDLR, caractéristique car le département n'est pas immense et que le 2 y est implanté. Sur les **84** membres qu'a comptés notre association dans l'île, seuls 58 sont à jour de leur cotisation 2018, soit une perte de 30%. C'est vraiment peu alors que le Régiment est là, sur l'île, à côté de chacun d'eux. Dans mon esprit, ne pas être membre de l'Amicale dans ces conditions, c'est un peu « trahir » le régiment auquel nous disons être attachés.

Je sais bien que je caricature un peu. Mais si peu ! J'entends parler de bisbilles entre associations qui devraient au contraire s'épauler, s'enrichir mutuellement, fraternellement, comme savent le faire les Paras lorsque le vert est mis et que l'action commence.

Bien entendu, je sais que je m'adresse aujourd'hui à ceux qui ont choisi de rester, de continuer à œuvrer pour le Régiment. Comme toujours, ce sont les présents qui se font « remonter les bretelles » pour les absents... Mais on ne parle pas aux chaises vides et je compte sur vous pour faire passer mon message.

Alors ce qui se passe à la Réunion, malgré des conditions favorables, vous imaginez bien que c'est encore plus vrai en métropole où l'éloignement du régiment, l'âge, les distances, les grèves, les humeurs... j'en passe et des meilleures, sont autant de facteurs démotivants qui contribuent à faire baisser nos effectifs de 33% par rapport à la même année de référence, et donc notre « crédibilité ». Malgré un travail de fond remarquable de nos délégués et de quelques adhérents qui se sentent investis d'une mission, celle de faire partager notre amour du régiment.

Comme je vous l'ai dit, j'ai donc des craintes pour la pérennité de l'Amicale. Il m'a été suggéré un regroupement avec une autre Amicale bien connue. Mais il me semble que tant que le 2 existe à l'Ordre de Bataille de l'Armée de terre, il mérite d'avoir SON amicale d'Anciens. Les circonstances ne nous sont pas favorables : beaucoup de membres ont un âge respectable et chaque année qui passe les pousse à se





remettre en question. En outre, le régiment accueille, pour des durées plus ou moins longues, des personnels provenant d'autres formations à forte prégnance et il n'est pas aisé de les convaincre qu'ils peuvent aussi « renvoyer l'ascenseur » au régiment en devenant membres de l'Amicale.

Cela dit, il existe sur l'île un vivier potentiel d'amicalistes : je pense à tous ces jeunes réunionnais qui ont effectué leur service national au sein du régiment, qui ont, pour certains, vécu une OPEX (Iskoutir) qui les a marqués, et qui ont, pour beaucoup, vécu l'expérience des îles Eparses. Tout cela est de nature à créer un lien fort avec le 2. Mais il faut pouvoir les trouver, les retrouver, les inciter à venir, les accueillir, les conforter (ils sont timides...). Je n'ai pas de recette miracle, les sergents recruteurs c'est vous, vous qui vivez ici, qui connaissez les gens, qui pouvez déclencher en eux cette envie de retrouver cette période de leur jeunesse.

Tout comme, en métropole, chaque adhérent fidèle peut et doit être sergent recruteur auprès de ceux dont il sait qu'ils ont aussi servi au régiment et ne sont pas membres...

Soyez donc, comme le disait Pierre Demont, la 7^e compagnie du régiment ! Mais que, à la différence du cinéma, on ne se pose jamais la question « mais où est donc passé la 7^e compagnie ».

5 ans déjà, je le disais en introduction, bientôt six ans que je suis président. Cela comporte certes quelques tracas, implique quelques prises de bec, mais, globalement c'est passionnant et je suis heureux et fier d'être votre président. Cela dit, il faut savoir tirer sa révérence quand il en est temps et je pense que ce temps sera venu lors de notre prochaine AG. Je suis à la recherche d'un candidat et d'une équipe nouvelle pour l'épauler car j'ai bien conscience que certains attendent mon départ pour rendre également leur tablier après plusieurs années de bons et loyaux services. Et la relève n'est pas facile à trouver. C'est pourquoi je ne saurai trop vous inciter à vous impliquer pour faire évoluer notre Amicale qui, comme je vous l'ai expliqué, « ronronne » en ce moment. Il faut des idées neuves, il faut des personnes neuves, pour insuffler une nouvelle dynamique à notre amicale, même si cela n'empêche pas les anciens de rester disponibles pour aider, conseiller, rafraîchir la mémoire.

Et il est bien évident que, lorsque je ne serai plus président, je resterai à la disposition de celui qui aura accepté d'assumer cette charge pour le seconder aussi longtemps qu'il aura besoin de moi. La devise de ma famille maternelle était « Semper servire et absendere paratur », ce qui signifie « toujours servir et être prêt à s'effacer ». Je l'ai adoptée depuis longtemps.



Le président, le 1^{er} vice-président et la secrétaire nationale lors de l'AG.



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'an 2018, le 11 juillet à 9H00, les membres de l'amicale des Anciens du 2^e RPIMa se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à LA RÉUNION, au sein de la salle Europa au Quartier du Chef de Bataillon Dupuis à Pierrefonds, SAINT PIERRE (2^e RPIMa).

Les convocations écrites ont été faites régulièrement par le bureau national conformément à l'article 14 des statuts.

L'assemblée est présidée par Jean-Constant BRANTSCHEN Président de l'AA2, assisté de Fernande BASSIRE en qualité de Secrétaire Nationale et de Jean-Louis TIRANO Délégué Ile de La Réunion (DIDLR).

Le quorum est atteint avec plus de 50% des membres présents ou par procuration (125 soit 52 présents et 73 procurations) pour un effectif de 193 membres inscrits et remplissant les conditions pour la participation au vote.

Conformément aux statuts et par conséquence, l'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- In memoriam
- Mots d'accueil du Président et du Chef de corps
- 1 - Rapport moral du Président – Approbation
- 2 - Activités 2017/2018
- 3 - Bilan financier – Quitus
- 4 - AG 2019
- 5 - AG 2020
- 6 - A&P électronique ? Repasser à 2 numéros papier sous enveloppe financière ?
- 7 - Diminution à 25 € de la cotisation à l'amicale pour ceux qui prennent en même la cotisation UNP ?
- 8 - Sujets divers non soumis au vote
 - Cotisation conjoint d'Amicaliste survivant.
 - Quel avenir pour notre amicale (à adresser à notre secrétaire)
 - Activité Madagascar

ALLOCUTION DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

Le président ouvre la séance à 9h10 et remercie tous les membres présents dans la salle, les Anciens qui ont fait le voyage, ceux en visio-conférence avec la Métropole et tous ceux qui se sont fait représentés par procuration.

Après avoir accueilli le Chef de Corps, il le remercie de tout ce que le 2^e RPIMa fait pour notre Amicale.

Le Chef de Corps remercie tout le monde, il dit être agréablement surpris de voir que nous sommes si nombreux. Il souhaite à tous une très bonne AG et un bon séjour à nos Anciens. Il s'excuse de ne pouvoir rester longtemps vu ses obligations. L'assemblée a observé en sa présence une minute de silence à la mémoire des membres « Anciens et Actifs du 2 », disparus depuis la précédente AG.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2 - ACTIVITÉS 2017-2018

Détail des diverses activités écoulées.

3 - BILAN FINANCIER – QUITUS

La comptabilité est bien tenue et saine comme à l'accoutumée, Dany fait un travail très minutieux et remarquable

Budget 2017 → positif de plus de 3000€,

Remboursement de la dette au 2^e RPIMa pour les livres « le 2^e Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine », il y a encore des livres disponibles.

Le suivi de 2018 : réserve de 4629.69 €. La gestion est saine et prudente

Présentation du budget 2019 sur la base de 180 adhérents.

Le Quitus du budget 2017 et le budget prévisionnel 2019 sont votés à l'unanimité.

4 – AG 2019

Le Président propose de tenir cette AG à SAINT MAIXENT pour la 331^e promotion de l'ENSOA (Sergent-chef Emmanuel CONSTANTIN de MAGNY) le 4/07, nous pourrions faire notre AG le 5 /07, pas de problèmes pour le couchage de tous ceux qui souhaiteraient y participer il y a plusieurs hôtels à 15km de là vers NIORT.

Le Général SALVAN prend la parole et nous dit d'une voix émue que Emmanuel Constantin de MAGNY est l'un des rares à avoir pu s'échapper de DIEN BIEN PHU et rejoindre les lignes Françaises sans se faire prendre.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

5 – AG 2020

Proposition de faire l'AG au Domaine des Gueules cassées à la VALETTE DU VAR, endroit idéal pour nous accueillir pour cette AG avec des prix raisonnables.

Pour info, le général Salvan nous rappelle que ce domaine a été créé le 21 juin 1921 par « deux grands mutilés » de guerre, Bienaimé Jourdain et Albert Jugon, une quarantaine de blessés au visage créent l'Union des Blessés de la Face les « Gueules Cassées », ils en confient la présidence au Colonel Yves Picot ; leur devise « Sourire quand même » et leur arme « la Solidarité »

Cette proposition est votée à l'unanimité.

6 – VERSION PAPIER DE L' A&P

- Il y aura bien 2 numéros version papier par an, le président précise cette revue est la revue de tous, donc nous attendons tous vos contributions, photos, commentaires, histoire vécue, nous sommes là pour aider si besoin pour la rédaction.

- Le prochain numéro est déjà bien avancé.

Cette décision est votée à l'unanimité.

7 - COTISATION

Diminution à 25 € de la cotisation à l'amicale pour ceux qui prennent en même la cotisation UNP ?

- L'amicale fera un effort et propose que la cotisation soit de 25€ AA2 + 25€ UNP soit 50€ au lieu de 63€

- Si cette mesure est adoptée, impératif de bien noter sur le bulletin AA2 le numéro et la Section UNP.

Cette décision est votée : Contre : 2 – Abstention : 13 – Pour : 110 donc adopté.

8 - SUJETS DIVERS

- Cotisation de 15 € pour le conjoint survivant

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

- Activité Madagascar

Activité initiée par notre secrétaire nationale avec l'aide de notre ami Jean-Louis Prianon, le COMSUP des FAZSOI, le 2^e RPIMa et le BEH (Mme Sophie), et quelques Anciens. Pour 2017 envoi de 97 colis, 2018 envoi de 99 colis. Nous espérons pouvoir continuer cette activité au profit d'enfants et amis malgaches. Nous souhaitons donner un nom à cette activité qui doit être une activité de l'Amicale et votre implication sera la bienvenue.

Divers :

- Thierry LAURENT parle en son nom et au nom de deux procurations dont il est mandataire. Il dit que les gens qui travaillent se sentent exclus par rapport à un mail de rappel du président, le président répond que ce n'est pas parce que l'on travaille que l'on ne peut pas voter par procuration, nous savons pertinemment que le travail prime avant tout.

- Philippe RAGOT suggère, 1, de demander une subvention auprès de la mairie de Saint-Pierre et 2, de faire passer le message par l'ONAC que l'amicale existe.

Jean-Louis TIRANO répond que les subventions ne passeront pas, mais un dossier sera quand même monté par Jean-Louis TIRANO et Yves MILLET qui s'est porté volontaire.

- Dany LAURET, notre trésorier reparle de son idée qui germe depuis un moment de faire le tour de l'Ile pour la journée des blessés et de l'amicale, il demande à tous de l'aide pour organiser cette activité et compte aussi sur le soutien de Jean-Louis PRIANON. Volontaires, merci de vous faire connaître auprès de Fernande.

- Jean notre président nous parle des CD du cœur militaire de Montjoie Saint Denis, chaque commande faite et CD vendu apporte un petit pécule à l'amicale. Ensuite il nous fait un rappel sur les délégués de l'amicale, sur notre site et sur notre page Facebook, il remercie vivement tous ses délégués, le webmaster, Michel RUIZ père qui anime avec brio Facebook. La boutique en ligne ou vous pouvez vous procurer pas mal d'articles. Un rappel aussi sur les commissions.

- Remise de la médaille des Troupes de Marine à Thierry THOMAS, Jean-Marc AMPLE, Alix BOYER et Karl FREGENCE.

- Le Général SALVAN remercie tout le monde pour cette belle AG et nous souhaite bon vent à tous.

- Activité de cette après-midi, cérémonie militaire, remise de la médaille militaire à notre ami HARALAMBON et la croix du combattant à notre ami TORNEY, suivra la remise du drapeau de l'ANAPG2 au Chef de Corps par notre ami ROBERT. Soirée de gala chez Jean-Louis TIRANO organisé avec main de maître par Antoine DONATI et les volontaires pour cette activité.

- Jean donne quelques précisions sur la fin du séjour pour nos amis métropolitains.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'AGO s'est terminé à 11h30, suivi d'un couscous royal au cercle mess du 2.



DES PARRAINS PRESTIGIEUX

Deux anciennes grandes figures ayant servi – ou commandé – le 2^e RPIMa sont aujourd'hui les parrains des promotions de deux des plus prestigieuses écoles militaires françaises.



57^E PROMOTION DE L'ÉCOLE MILITAIRE INTERARMES PROMOTION GÉNÉRAL LE BOUDEC



HISTORIQUE



Baptisée lors du Triomphe 2018, la promotion Général LE BOUDEC a intégré les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan le 21 août 2017. Elle se compose de 81 officiers des armes, 8 officiers du Corps Technique et Administratif et 9 officiers-élèves internationaux. Cette promotion rassemble aujourd'hui 90 sous-lieutenants en 2^e et dernière année de formation.

Parmi ces sous-lieutenants, un tiers a présenté le concours en tant que militaire du rang, confirmant à l'Ecole Militaire Interarmes son statut singulier au sein des Armées de promotion interne par le mérite.

La promotion Général LE BOUDEC, qui s'inscrit dans la longue lignée des promotions de l'EMIA, sera parrainée en 2019 lors de la cérémonie des 25-50 ans par les promotions Combats de Tu-Lê et Narvik.

LA PROMOTION



La 1^{ère} année de la promotion Général LE BOUDEC a été marquée par plusieurs événements. Tout d'abord, l'obtention du Brevet d'Alpinisme Militaire et/ou du Brevet Parachutiste pour les élèves. Mais aussi l'adoubement lors de la cérémonie Sabre et Casoars, le binôme avec la promotion Général LOUSTAUNAU LACAU de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, l'organisation de son Petit Gala au Château du Champ de Bataille en Normandie (photo ci-contre) ou encore le stage d'aguerrissement en forêt équatoriale au CEFE, en Guyane.

La seconde année sera quant à elle consacrée à l'approfondissement des liens avec son parrain de promotion dans le Sud de la France, et à transmettre les traditions de l'EMIA aux nouveaux cadets de la 58^e promotion. Ce sera également l'occasion pour cette jeune promotion

LE PARRAIN : GÉNÉRAL LUCIEN LE BOUDEC



Né en 1923 et issu d'un milieu modeste, Lucien Le Boudec devient instituteur après l'obtention du Concours Général. Il rejoint en 1944 la résistance et le maquis de Saint-Marcel dans le Morbihan en intégrant le 8^e FFI afin d'échapper au STO. Il participe notamment à des opérations sur le front de Lorient.

À l'armistice, son unité, rattachée au régiment colonial de chasseur de char, est envoyée en Allemagne à Dornhan. Nommé successivement brigadier, brigadier-chef et maréchal-des-logis, il est détaché pour préparer le concours d'entrée à l'École militaire interarmes de Saint-Cyr Coëtquidan.

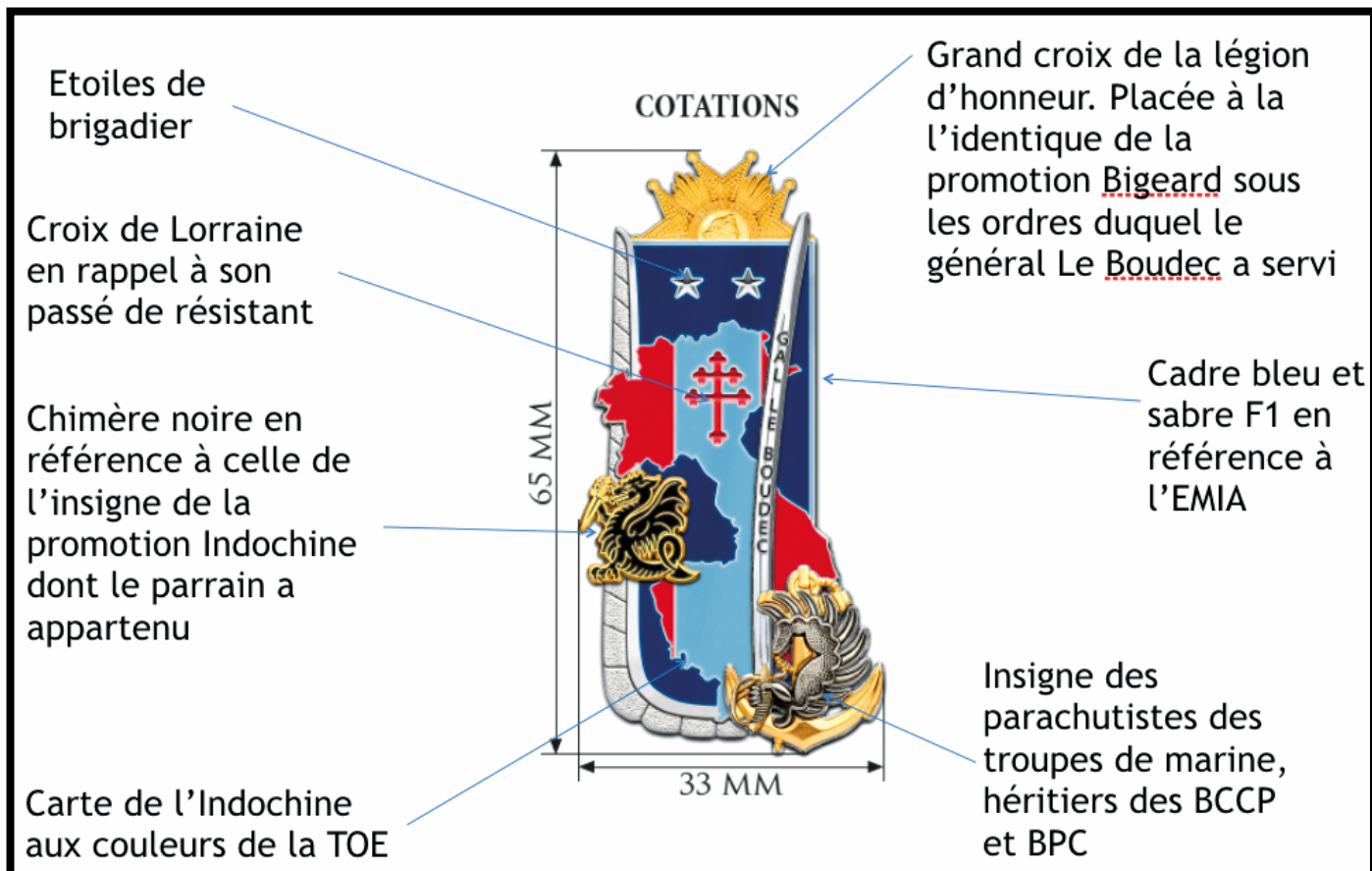
Il intègre l'EMIA en mars 1946 (promotion Indochine), et à l'issue de sa scolarité, choisit l'arme de l'Infanterie coloniale (spécialité « Arme blindée cavalerie ») puis rejoint l'école d'application de l'ABC à Saumur en mars 1947.

A la tête d'une section de la 1^{ère} Demi-brigade coloniale de commandos parachutistes, le sous-lieutenant LE BOUDEC embarque pour son premier séjour en Indochine en juin 1949. Durant ce séjour de deux ans, il sera nommé lieutenant et recevra trois citations en raison notamment d'une blessure au combat. Volontaire pour un second séjour, il repart en Indochine en juin 1952 et est affecté 6^e Bataillon de Parachutistes coloniaux sous les ordres du chef de bataillon BIGEARD. Cette même année il participe aux combats de Tu-Lê et est fait chevalier de la Légion d'Honneur à titre exceptionnel. Il prendra part aussi à l'opération

Hirondelle ainsi qu'à la plus grande opération aéroportée de la guerre d'Indochine : l'opération Castor.

Il servira ensuite successivement à l'État-major du 7^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine à Dakar (Sénégal) puis comme directeur de l'instruction combat à l'ETAP où il sera promu chef de bataillon. Il retrouve les Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan comme officier TAP des écoles. Alors lieutenant-colonel en 1968, il est affecté au commandement du 2^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine à Ivato à Madagascar. Promu colonel en 1973 puis général de brigade, il rejoint la deuxième section des officiers généraux en 1980.

Le général Le BOUDEC s'est éteint le 19 août 2013, à l'hôpital d'instruction des armées Bégin à Saint-Mandé (Val-de-Marne) après un long combat contre la maladie.



Légende

SCH EMMANUEL CONSTANTIN DE MAGNY,
PARRAIN DE LA 331^E PROMOTION DE L'ENSOA



Né le 7 novembre 1928 à Ugine (Savoie), il est le second d'une fratrie de huit enfants.

A 21 ans il passe son brevet de parachutisme prémilitaire et effectue son service militaire au 8^e Régiment de Chasseurs d'Afrique à Roanne.

Puis il s'engage pour partir en Indochine où il effectue deux séjours entre 1952 et 1955 avec le GCMA.

En août 1955 il embarque pour l'Algérie.

Sergent-chef au 2^e RPC, il est tué au combat le 17 mai 1956 lors des combats de Djedida (dans la zone des Nementchas).

Il a été cité à l'ordre du Bataillon, deux fois à l'ordre de la Division (TOE avec étoile d'argent,) et une fois à l'ordre de l'Armée.

La médaille Militaire lui a été conférée à titre posthume.

« Mort pour la France ».

ACTIVITÉS FRATERNELLES

L'assemblée générale ordinaire (AGO) 2018 de l'Amicale des anciens du 2^e RPIMa, a donné l'occasion à la Délégation de la Réunion d'accueillir leurs frères d'armes arrivant de métropole.



Photo de groupe de l'AG 2018.

L'assemblée générale ordinaire (AGO) 2018 de l'Amicale des anciens du 2^e RPIMa, a donné l'occasion à la Délégation de la Réunion d'accueillir leurs frères d'armes arrivant de métropole.

En effet, pour cette année, le conseil d'administration et le président ont décidé d'organiser notre AG dans l'île intense, et pour la première fois, dans de son régiment à Pierrefonds.

Une délégation de 15 membres, dont certains étaient accompagnés de leurs épouses et arrivant des quatre coins de France, nous a rejoints.

L'accueil à l'aéroport de Saint-Denis Roland Garros, réparti sur des horaires différents, voire même des jours différents, il a fallu que la Délégation Réunion relève le défi avec bien entendu, le soutien du régiment et de la Base de Défense de la Réunion-Mayotte.

Après un petit pot de l'amitié, marquant nos retrouvailles, en présence du chef de corps et des représentants de catégorie, nos anciens ont rejoint leur « campement », qui à Pierrefonds, qui au Parc des casernes, qui chez l'habitant.

Les « créoles » (Délégation Réunion) et deux « zoreils » arrivés plus tôt, nos camarades Paul VILLATOUX et Jean HARALAMBON, nous avons commencé les festivités des passations de commandement des compagnies (2^e Cie, 1^{ère} Cie et CCL) et par-

ticipé au repas de corps organisé à Dupuis en nocturne le 3 juillet.

Arrivés le 7 juillet, nos anciens de métropole avaient tout juste une journée de récupération, avant de rentrer dans le vif du sujet.

Le 8 juillet une réunion commune des deux amicales a été organisée par nos camarades parachutistes de l'UNP 974 au Tampion. A l'issue, ce fut l'occasion pour nous, anciens du 3^e RPIMa (et nous étions nombreux), de nous regrouper autour de notre ancien chef de corps le général SALVAN, qui malgré la fatigue du voyage, nous a fait l'honneur d'être présent. Merci mon général. L'un des points forts de cette visite fut la passation de commandement du chef de corps, le 9 juillet de nuit à Dupuis.

Les drapeaux de l'ANAPG2, de l'Amicale et les anciens du 2 étaient présents à cette cérémonie, avec à leurs côtés le drapeau de l'UNP 974, son président Yves MILLET et une délégation, ainsi que le fanion du 2^e BCCP porté par notre ami Jean HARALAMBON.

Le lendemain, la journée fut consacrée à la visite du volcan, avec un guide de choix, un gars du coin, notre trésorier Dany LAURET. Mais hélas, elle s'est faite dans le brouillard et le froid. Mais nos anciens ont tout de même apprécié. D'ailleurs, le volcan du Piton de la Fournaise a même salué le passage de nos amis, en rentrant en éruption 3 jours après leur visite, le 13 juillet alors que nous

défilions à Saint-Pierre. Cette éruption très rapide (moins de 24H) ne nous a pas permis de nous rendre sur place. Ce sera pour une prochaine fois, si vous le voulez bien.

Je ne m'étendrai pas sur les autres visites de l'île qu'ont effectué nos amis, des plages aux sables blancs (ou noirs) au sommet des crêtes. Elles furent denses, agréables et conviviales.

Le moment fort pour l'Amicale et vous vous en doutez bien, fut l'AG 2018, organisée à Dupuis dans la salle « Europa » le 11 juillet. Grosse journée, cette AG débute par un petit déjeuner d'accueil où est présente une soixantaine d'adhérents. Notons que 3 adhérents y participeront en visio-conférence en métropole.

Pendant ce temps, les épouses ont visité le « domaine du café grillé » situé à proximité du régiment.

Après le discours d'accueil du tout nouveau chef de corps, le Lcl (TA) BRUNET, le président Jean BRANTSCHEN comme à l'accoutumée déroule merveilleusement bien cette AG, dont vous avez trouvé le PV en page 12.

Pendant cette assemblée, la médaille des Troupes de Marine, fut remise à quatre adhérents de la Délégation Réunion :

- Jean-Marc AMPLE et Thierry THOMAS (contingent 1^{er} semestre 2018) ;

- Alix BOYER et Carle FREGENCE (contingent 2^e semestre 2018).

Félicitations de l'Amicale des anciens du 2^e RPIMa à ces 4 décorés.



Cocktail passcom cdc.

Après un repas pris en toute amitié autour d'un bon « couscous » au restaurant du parachutiste où il ne fut même pas laissé de place à la digestion, nous embrayons sur une cérémonie qui s'est déroulée sur la place d'armes « Luan Chau ».

Moment émouvant de cette cérémonie, l'hommage rendu à nos morts avec un dépôt de gerbes par notre président d'honneur le GCA Jean SALVAN, accompagné du président Jean BRANTSCHEN, du chef de corps, et du Délégué de la Réunion Jean-Louis TIRANO.

Mais avant cela, deux de nos camarades furent mis à l'honneur.

Ont été décorés :

- De la médaille militaire :

Jean HARALAMBON.

- De la Croix du combattant :

René TORNEY.

Toutes les félicitations de l'Amicale des anciens du 2^e RPIMa à nos deux décorés.

Autre moment émouvant de la cérémonie : la remise du drapeau de l'ANAPG2 au régiment. Deux jours après, notre porte drapeau de la Zone Nord, Thierry THOMAS, fut honoré de le porter sur le front mer de Saint-Pierre le 13 juillet et dans les rues de la ville du Tampon, lors des festivités du 14 juillet 2018, à côté du drapeau de l'AA2.

Désormais, ce drapeau, en mémoire et à l'honneur de nos anciens, participera également à la plupart des cérémonies auxquelles sera conviée la Délégation de l'île de la Réunion.

Mais revenons à ce 11 juillet et place à la détente.

Pour clôturer cette belle et ô très longue journée, tout le monde s'est retrouvé au « p'tit coin letchis » chez Jean-Louis TIRANO, dans un cadre superbe, en présence du général COMPSUP des FAZSOI, du chef de corps, des représentants de catégorie et sans oublier nos chères épouses.

Au menu (sans citer le vrai, proposé par le maître de cérémonie, Tonio DONATI) :

- Retrouvailles amicales et fraternelles autour d'un bon verre ;

- Remontée des différents fleuves, du Mékong en passant par l'Aude, le Niger, l'Oubangui-Chari et bien d'autres encore ;

- Démonstration de danse locale (le Maïlo) par nos épouses, accompagnées par des musiciens traditionnels forts sympathiques et suivie d'une invitation à la danse ;

- Et bien entendu, un succulent repas arrosé modérément d'une cuvée de l'Amicale. Tous, à l'unanimité ont beaucoup apprécié cette agréable soirée tropicale.

Merci et félicitations à l'équipe organisatrice :

Jean-Louis TIRANO, Tonio DONATI, Alix BOYER, Henri MAILLOT, Thierry THOMAS et l'auteur de ces quelques lignes, sans oublier nos charmantes épouses, Chantale TIRANO, Marie-Thé DONATI, Brigitte JANSON et les marsouins parachutistes de la 2^e compagnie Bourbon.

Nous y associons tout naturellement notre cher régiment. Merci mon colonel.

Après une journée de récupération bien méritée, nous nous retrouvons pour le clou de cette visite: la fête Nationale, organisée comme d'habitude le 13 juillet à Saint-Pierre. Sous une pluie battante, avec notre régiment, à côté de nos amis de l'UNP 974, nous défilons sur le front de mer. Les saint-pierrois, comme à chaque fois savent apprécier la qualité du défilé et ne sont pas avares d'applaudissements. Tous, en cadence, torsos bombés, têtes hautes ont su faire briller cette ferveur qui nous anime : l'amour de la patrie.

Et il en fut de même le lendemain au Tampon (sans pluie toutefois), toujours avec nos camarades de l'UNP. Nos métropolitains sont là, jusqu'au bout pour notre plus grand plaisir. Et c'est au tour du président Yves MILLET de convier nos chers camarades métropolitains à un repas pour bien marquer cette fête Nationale.



Les grandes retrouvailles entre deux anciens Jean-Mi et Jean.

Toute bonne chose ayant une fin, il faut déjà penser au retour. Pour certains il est prévu le 15 et pour d'autres le 18 et le 20 juillet. La délégation Réunion s'organise afin que chacun ne risque pas de rater son avion. Au prix d'allers et retours entre Saint-Pierre et Saint-Denis, nos camarades « zoreils » retournent chez eux avec pleins de merveilleux souvenirs de notre...de leur belle île.

La Délégation île de la Réunion gardera en souvenir, la bonne humeur de nos camarades métropolitains et leur « pêche » (certains d'entre eux sont âgés de 80 à 91 ans... nos respects).

Surtout, nous garderons en mémoire les grosses parties de fous rires avec nos amis. Un vrai régal.

« Nou artrouve » (on se retrouvera) Paul, Yves, Bernard, Dédé, Achille, Jean, Jacques, André, Patrice, Pierre, Daniel et vos charmantes épouses (pour certains).

SERGE JANSON

ADJOINT AU DELEGUE ILE DE LA REUNION
ET CHANCELIER

*Remerciements à Bruno MANCINI
pour les photos.*



Passcom CCL Tonio, Jean-Louis, Jean et Serge.

DÉLÉGATION ÎLE DE LA RÉUNION



Délégation anciens passcom CDC.



Passcom CDC : portes drapeaux AA2- UNP et DIDLR



Remise cadeau DIDLR au colonel Murat (CDC partant).



Cocktail AG les sympathiques musiciens locaux.



Cocktail ag les invités d'honneur de l'AA2 les généraux Reignier et Vidaud.



Bravo au COMSUP qui a esquisé quelques pas de maloya.



Cocktail dinatoire AG.



Chantale Tirano reçoit un bouquet remis par Marie Thé Donati.



Cocktail AG les danseuses Brigitte Janson Marie Thé Donati et Chantale Tirano.



Visite volcan halte plaine des sables.



Cérémonie fête nationale Saint-Pierre.



Visite volcan.



Cérémonie AG drapeau ANAPG2.



Cérémonie AG les récipiendaires médaille militaire Jean Haralambon et croix du combattant René Torney.



Décorés avec drapeau DIDLR et psdt AA2.



AG hommage aux morts.



Dépôt de gerbes.



remise drapeau ANAPG2 au CDC par le porte drapeau.



AMICALE DES ANCIENS DU 2^e RPIMa
Colonel Roger TRINQUIER
 (2^e RCP – 2^e BCCP – 2^e GCCP – 2^e BPC – 2^e RPC – 2^e RIMP – 2^e RPIMa)
 « Les Anciens du 2^e RPIMa – Ne pas subir »



☎ 06 93 13 82 56

✉ contact@nepassubir-amicale.fr - www.nepassubir-amicale.fr

Facebook Les Anciens du 2^e RPIMa

BULLETIN D'ADHESION / RENOUELEMENT 2019

(DU 01/10/18 AU 31/12/19)

Pour un renouvellement ne remplir que la 1^{re} partie puis et dater - signer

Membre N°: (attribution à charge de la secrétaire nationale)

NOM (en majuscules) : Prénom 1 : Prénom 2 :

MEMBRE : (rayer les mentions inutiles) ACTIF AMI

Adresse :

Code postal : VILLE :

DEPARTEMENT : REGION : PAYS :

Téléphone : Domicile : Portable : Bureau :

Adresse Mail : (en majuscules)

Affectation actuelle (pour l'Active) :

Je suis adhérent aux Amicales d'Anciens : QUI OSE GAGNE : ☐ 3^e RPIMa : ☐ 8^e RPIMa : ☐

Autres Amicales : Je suis adhérent à l'UNP : ☐ section :

Ou : je souhaite bénéficier de la convention avec l'UNP (double cotisation à 55 € au lieu de 60 €) : ☐ (joindre une photo pour l'UNP)

En cochant la case suivante, je confirme que j'ai pris connaissance des statuts de l'association qui se trouvent sur le site, à l'adresse www.nepassubir-amicale.fr : ☐

Je vous adresse ma demande d'adhésion / réinscription ainsi que ma cotisation de 30 € (55€ pour une double adhésion) par chèque à l'ordre de « Amicale des Anciens du 2^e RPIMa ».

Je soutiens l'action de l'Amicale des Anciens du 2^e RPIMa en versant un don de :

Je soussigné(e), certifie sincères et véritables, les renseignements ci-dessus et reconnais que j'ai été informé, conformément à la loi 78-17 du 16 janvier 1978

relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, que :

- les informations demandées dans le présent document sont obligatoires pour l'adhésion à l'Amicale des Anciens du 2^e RPIMa,

- ces informations ne seront transmises, en tout ou partie, qu'aux personnes physiques ou morales qui sont expressément habilitées à en connaître **dont les membres de l'Association dans le cadre de l'Annuaire.**

À le (Signature)

Date de naissance : Lieu de naissance :

CAMPAGNES EFFECTUÉES AVEC LE RÉGIMENT : (rayer les mentions inutiles)

SECONDE GUERRE MONDIALE- INDOCHINE – MAROC - ALGÉRIE – MADAGASCAR – LA RÉUNION

Dates de présence au 2^e : Durée des services au 2^e :

Compagnie : Section : N° de brevet : Date d'obtention :

Contingent (pour les appelés) :

Blessures : Pension :

Décorations :

Profession : Grade au 2^e : Grade fin de carrière :

PARRAIN 1 PARRAIN 2. (pour membre ami) :

Motif (pour membre ami) :

Prière de formuler vos éventuelles observations ou compléments d'informations au verso de ce bulletin.

Bulletin accompagné d'un chèque de 30 € (ou de 55 € accompagné dans ce cas des fiches d'inscription à l'UNP) libellé à Amicale des Anciens du 2^e RPIMa à retourner à l'adresse suivante:

A la demande d'une large majorité des membres participant à l'AG 2015, il a été acté la possibilité de souscrire à la convention AA2/UNP et de bénéficier ainsi d'une cotisation minorée de 5 euros à l'UNP. Mais, pour cela, il vous faut remplir, outre la demande d'adhésion à l'Amicale, celle d'adhésion à l'UNP et renvoyer le tout, accompagné d'un chèque de 55 euros, à notre secrétaire, à qui reviendra la charge supplémentaire de transmettre à l'UNP les sommes correspondant à vos bulletins d'adhésion. Après quelques difficultés de mise en place, cette procédure devrait donner satisfaction pour 2017.

Il est demandé à ceux qui souhaitent bénéficier de cette facilité d'adresser tous les documents requis par l'UNP à notre Secrétaire.

Il est essentiel de souligner que cette double adhésion n'est en rien obligatoire et que chacun a le choix de n'adhérer qu'à l'Amicale ou de ne pas bénéficier de la cotisation minorée en s'inscrivant, comme par le passé, directement auprès de la section UNP de rattachement de son lieu de résidence.

Mme Fernande BASSIRE

110, chemin Alexandre Sery – PK17

97430 LE TAMPON (La Réunion)



NOS PEINES**ILS ONT REJOINT SAINT-MICHEL**

Depuis notre dernier bulletin, nous avons eu la douleur plusieurs Anciens du 2 (ou proches de la famille du Grand 2), dont certains comptaient parmi les adhérents de notre Amicale.

MICHEL SEMENCE, DÉCÉDÉ LE 5 MAI 2018

Michel,

Tu as servi à l'Escadron de Reconnaissance, appelé alors Orange, au 2^e Régiment de Parachutistes Coloniaux en Algérie. Tu étais un homme très apprécié de tes supérieurs, le Capitaine LAHNER, commandant de Cie et le Lieutenant Jean SALVAN, aujourd'hui Général, que tu as servi comme conducteur et Radio-Transmetteur. Aujourd'hui ton Saint Patron Michel t'accueille dans sa demeure et nous garderons avec tous tes frères d'Armes ton souvenir précieux. Cher Comte de St Fargeau (comme tu aimais plaisanter avec ce titre !), tu as été un Ami fidèle, droit, sincère et honnête avec tes convictions et un sacré caractère, bref un Homme d'Honneur. Michel ce n'est qu'un au revoir de nous tous. Nous n'oublierons pas ta chère épouse Nicole pour son dévouement de tous les instants. Ton ami, de la 1^{re} Cie (Vert) du 2^e Régiment de Parachutistes Coloniaux

Texte d'Albert Hubert lors de ses obsèques le 15 mai 2018

**LE GÉNÉRAL JOSEPH CANAL, DÉCÉDÉ LE 15 AOÛT 2018**

Joseph CANAL est né le 30 janvier 1937 à Rougegoutte, petit village du Territoire de Belfort. Il part suivre le peloton des élèves-officiers de réserve à Saint-Maixent (1957) puis sert 2 ans en Algérie comme chef de section au sein d'un régiment d'infanterie coloniale. Ce seront ses premières années d'opération. En 1959 il rejoint la corniche militaire de Rennes et réussit le concours de Saint-Cyr (Promotion Vercors 1960-1962). Il entame alors une longue et brillante carrière opérationnelle avec une première affectation au 8^e RPIMa (63-65), puis il effectue son temps de commandement à la tête de la prestigieuse CPIMa – les Eléphants noirs – entre 1970 et 1971. Après l'école de Guerre, ce seront les fonctions de second du 2^e RPIMa puis de chef de corps du 3^e RIMa. Ce sera ensuite le commandement de la 31^e Brigade de parachutistes zaïroise, le commandement de l'opération Requin au Gabon en 1990 et pour terminer le commandement des EFAO à Bangui en 1992-1993. Général en 1993, il termine sa carrière comme DMD de la Côte d'Or et se retire en 1995 dans son village natal où il décède le 15 août 2018. Commandeur de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, il est titulaire de 3 citations et d'une blessure de guerre.

BERNARD CHRÉTIEN, DÉCÉDÉ LE 16 AOÛT 2018

Un grand Monsieur nous quitte, officier de la Légion d'honneur, Médaille militaire, plusieurs citations, ancien combattant. Il avait servi du 3 octobre 1948 au 1^{er} avril 1969 au 3^e Groupe Colonial de Commandos Parachutistes pour finir Adjudant-chef au CERP (Service Action). Toujours fidèle à nos manifestations comme la St-Michel qu'il n'oubliait jamais.

Yves Millet

**ARNAUD KESRAOUI, DÉCÉDÉ LE 21 SEPTEMBRE 2018**

Arnaud n'était pas para mais a servi au 2^e RPIMa dans les années 1978/1979, ou j'ai fait sa connaissance. Il venait de prendre sa retraite du RSMAR, car après l'armée, il servait comme personnel civil de la défense, et il était membre de l'Amicale des Anciens du 2^e RPIMa. Que Saint-Michel le prenne sous son aile. Mon cher Arnaud voici ton drapeau que tu as servi avec fidélité que ce soit comme soldat ou comme personnel civil de la Défense. Au nom de tes frères d'armes.

BRUNO MANCINI



LA CARTE DE VEUVE DU COMBATTANT «RESSORTISSANTE DE L'ONAC»

QU'EST-CE QUE LA CARTE DE RESSORTISSANTE DE L'ONAC ?

Par décision du Conseil d'administration le 7 mars 2002, l'Office National des Anciens Combattants (O.N.A.C.) créait une carte de veuve, ressortissante de l'ONAC.

POUR QUI ?

Pour toute veuve dont le mari était titulaire d'une pension d'invalidité de plus 60 % ou avait obtenu la carte du combattant ou le titre de reconnaissance de la Nation pour des services accomplis au cours d'opération de guerre, Première et Seconde Guerres mondiales, Indochine, AFN, missions extérieures.

POURQUOI ?

Cette carte a été créée afin de permettre aux veuves de justifier de leur qualité au moyen d'un document personnel.

Quels sont les avantages procurés par cette carte ?

Le fait que les veuves soient ressortissantes de l'ONAC leur ouvre des droits, par exemple, faire appel à l'office en cas de difficultés matérielles.

LES PRINCIPALES AIDES SONT LES SUIVANTES :

1. Les secours

Ils permettent de régler immédiatement une situation exceptionnelle de précarité

2. Les aides

- Difficulté financière ponctuelle
- Soutien financier lié à des frais médicaux
- Soutien financier lié au décès du conjoint

3. Les participations financières

Elles s'adressent aux ressortissantes de l'ONAC (âgées ou pas) et ou en perte d'autonomie et concernent les types d'actions suivants :

- La prise en charge partielle ou totale des frais d'aide-ménagère
- Les interventions spécifiques liées aux frais de maintien à domicile
- Les avantages remboursables et des prêts sociaux
- Les aides exceptionnelles

4. L'hébergement

L'ONAC a passé une convention avec certaines maisons de retraite et EHPAD où la priorité est donnée à ses ressortissantes.

5. Impôts

Les Veuves ont droit à une demi-part fiscale supplémentaire.

L'article 195 du Code Général des Impôts stipule que cette demi-part est réservée aux personnes âgées de plus de 75 ans et titulaires de la Carte d'Ancien Combattant. Cette disposition est également applicable aux Veuves, âgées de plus de 75 ans, des personnes mentionnées ci-dessus. Mais attention ! Les Veuves des personnes titulaires de la Carte du Combattant n'ayant pas atteint l'âge de 75 ans ne peuvent pas bénéficier de cette demi-part supplémentaire.

VEUVES - COMMENT OBTENIR CETTE CARTE ?

Contactez l'ONAC-VG, le plus proche de votre lieu de domicile afin d'obtenir les formulaires.



Pour tous renseignements, contactez le chancelier :
chancelier.nepassubir.amicale@gmail.com

SERGE JANSON

Chancelier de l'Amicale des Anciens du 2° RPIMA



Commande auprès du boutiqueur le l'Amicale des Anciens du 2° RPIMA

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Polo Blanc brode, Taille L		20 €	
Polo Blanc brode, Taille XL		20 €	
Polo Blanc brode, Taille XXL		20 €	
Casquette bleue brode		10 €	
Ecussons Amicale		5 €	
Autocollants Amicale		1 €	
Livre « Le 2° RPIMA »		35 €	

Frais de port pour trois articles maximum (hors livre sur le 2) 5,99 €

TOTAL GENERAL

Adresse d'expédition

Nom Prénom
 Adresse
 Complément d'adresse
 Code Postal Ville
 Courriel

Comment passer une commande ?

Envoyer ce bon dûment rempli ou une copie sur papier libre des articles souhaités (désignation, quantité, prix).

N'oubliez pas d'indiquer votre taille.

Précisez clairement l'adresse d'expédition des articles.

Joignez un chèque à l'ordre de l'Amicale des Anciens du 2° RPIMA.

Ces articles sont en vente:

- 1 - Auprès du Trésorier National - Réunion
- 2 - Auprès des Délégués Nationaux
- 3 - Au bazar du 2° RPIMA

Amicale des Anciens du 2° RPIMA
 Caserne Chef de Bataillon DUPUIS
 - BP 387 - PIERREFONDS
 97457 SAINT PIERRE CEDEX

PAR LE GÉNÉRAL (CR) CLAUDE LE BORGNE



Nous sommes particulièrement heureux et fiers de vous proposer cette rubrique de *L'Ancre* et le *Papangue* consacrée aux ouvrages récemment publiés et touchant de près au monde de la Défense et à l'histoire militaire. Le général Le Borgne, ancien chef de corps du 2^e RPIMa (1^{er} septembre 1966-26 août 1968) et membre de l'Amicale, nous fait l'honneur d'être l'auteur de ces recensions.

Aux belles Abyssines

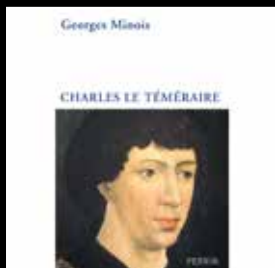
Bernard Bonnelle, *La Table Ronde* 2013, 183 pages, 17 €

Paru en 2013, ce livre nous avait échappé. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Le titre est beau. Le contenu est à l'avenant. C'est le deuxième roman de l'auteur. Bernard Bonnelle est officier de marine. Cela se sent à chaque page, comme la connaissance intime qu'il a de Djibouti et de l'enfer de chaleur qu'est le port somalien. Le drame se joue au début de la Seconde Guerre mondiale et la photo qui orne le bandeau de couverture en restitue exactement l'ambiance. Drame, en effet, construit autour de l'incompréhensible suicide d'un héros au prénom bien choisi : Alban de Perthes. L'auteur tient jusqu'au bout le lecteur en haleine. Chut, lisez !



Charles le Téméraire

Georges Minois, Perrin 2015, 542 pages, 25 €



Vous pouvez faire confiance à Georges Minois. Suivez-le donc dans sa présentation de Charles le Téméraire. Le Bourguignon n'a régné que dix ans sur sa Bourgogne, de 1467 à 1477. C'est assez pour que Louis XI, son contemporain, le juge et le prenne en grippe : face à face, le retors et le naïf. Naïf, le Téméraire ? bien malin qui le qualifiera précisément. Grâce à Comynnes, nous sommes bien renseignés sur ce héros insaisissable. Le Téméraire était, bien avant le mot, un technocrate. Préparant minutieusement ses actions, il ne les exécute que médiocrement, ou pas du tout : on a proposé de le rebaptiser « le Prudent ». Chemin faisant, on en apprendra de belles sur les Suisses, grands bagarreurs à l'époque – « Qu'est-ce que les Suisses ? » est le titre d'un paragraphe. Aussi sur « le Turc », ennemi n°1. Ne dit-on pas du Téméraire qu'il fut le Turc de notre roi ?

CONGRÈS NATIONAL 2018 DE L'UNP



Passcom CCL Tonio, Jean-Louis, Jean et Serge.

Les instances dirigeantes de l'UNP avaient choisi le Morbihan pour tenir le Congrès annuel 2018 ; choix très judicieux avec trois journées ensoleillées....On ne peut plus dire, il pleut toujours en Bretagne...

Plus de 600 anciens Paras de tout l'hexagone se sont donc retrouvés le vendredi 1^{er} juin au «Chorus» à Vannes pour participer au Congrès de l'UNP et renouveler le Conseil d'administration. Epouses et accompagnateurs profitant de l'ensoleillement magnifique pour faire une excursion sur le golfe du Morbihan avec 2 vedettes mises à disposition (200 personnes).

Samedi matin de bonne heure et de bonne humeur, tout le monde était convié à une cérémonie à la stèle du camp de Meucon. Il s'agissait de célébrer les 70 ans de la création de la brigade coloniale qui fut amenée à aller combattre en Indochine et dont les soldats étaient formés au camp de Meucon.

Les drapeaux des anciens BCCP étaient présents (Amicales du 2, du 3, du 6 et du 8^e RPIMa)

Retour à Vannes pour constitution des pelotons de défilé sur l'esplanade du port, puis défilé vers l'esplanade de la Garenne sous un soleil cuisant....certains anciens devant renoncer à la montée vers l'esplanade de la Garenne.

Moment très émouvant au monument aux morts de la Garenne où devant plus de 600 paras, plus les familles et la population locale, une chorale d'anciens a chanté à capella « la Prière du para ». Cette matinée se termina par un parachutage de 3 solos et un tandem qui se sont posés devant les remparts. Applaudissements et retour vers le « Chorus » pour le repas de clôture. L'AG 2019 est prévue à CANNES pour le week-end de Pentecôte, et en 2020 à Orléans.

YVON PINARDON

RETOUR EN IMAGES SUR UNE SAINT-MICHEL RÉUSSIE !



Jean-René Didier, délégué sud-ouest, décoré de la médaille des TDM par Jean-Luc Roeder, 4^e vice-président.



Les porte-drapeau, dont Christian Hennebique (1^{er} à droite), porte-drapeau de la délégation sud-ouest.